

J'invite Mr Bertrand GAUME, Préfet du Nord, à venir sur place, constater les ravages causés par ses prédécesseurs afin de ne pas réitérer les mêmes erreurs, pour avoir accordé l'exploitation des divers parcs éoliens sur notre territoire par des entreprises qui sont même parfois Canadiennes (fonds de pensions Canadien !) à savoir la saturation visuelle par ces monstres de 140 m de haut, où l'on regarde, on ne peut que tomber visuellement sur ces éoliennes, nous n'avons plus de champ de vision de libre sur notre nature sans tomber sur ces éoliennes !

Le seul moment de répit visuelle c'est lors de brouillard intense ...

Malheureusement avec la fermeture en 2011 de la BA 103 de Cambrai, ce fut la porte ouverte laissée aux lobbys éoliens, avec la complicité de nos élus locaux ...

Arrivé il y a 15 ans sur la commune de VERTAIN, sur le secteur il n'y avait pas d'éolienne, si j'avais été devin je n'aurais jamais acheté sur le secteur Solesmois, mon capital immobilier qui aurait dû croître, mais, grâce aux éoliennes c'est l'effet inverse, d'après les professionnels de l'immobilier c'est une perte de 20 à 30 % dans le cas où l'on arrive à vendre, car avec maison vue sur éoliennes ou maison vue sur la nature le choix est vite fait pour les futurs acquéreurs !

D'après un Expert, le bilan ENR Cambrésis Solesmois nous sommes à plus de 110 % de production/consommation, donc en surproduction, donc pourquoi avoir toujours plus d'éoliennes sur notre secteur -> l'intérêt est donc bien financier et non énergétique !

Mon point de vue:

Bénéfices de ces parcs éoliens pour les habitants -> AUCUN

Préjudices de ces parcs éoliens pour les habitants :

->Saturation visuelle à 360° de jour comme de nuit avec les flashes nocturnes / diurnes bicolores sur la zone

->Votre regard est obligatoirement focalisé sur les pales en rotation

->Perte la valeur immobilière voir impossibilité de vendre votre bien immobilier

->pas de baisse d'impôts : pas de modification à la baisse sur le classement de la catégorie des habitations pour la taxe foncière vu l'environnement éolien.

-> Santé : le syndrome éolien reconnu par l'académie de Médecine, ainsi que la cour d'appel de Toulouse en 2021, Mr Le Préfet et élus locaux, êtes-vous prêts à mettre en danger la santé de vos administrés pour l'accord de la mise en exploitation d'un parc éolien supplémentaire, l'intérêt financier prime t-il sur celui de la santé ?

-> Depuis l'exploitation des parcs éoliens sur notre zone, il n'y a aucune plus-value pour les habitants : les impôts et taxes foncières continuent d'augmenter !

Nous les habitants locaux, nous allons payer 5 fois pour les délires des élus de la CC du Pays Solesmois et des exploitants éoliens :

1 environnement visuel saturé en journée et la nuit

2 pertes du capital immobilier (la CCPS ou les exploitants éoliens vont-ils dédommager à hauteur de la perte financière réelle ? NON)

3 l'environnement écologique des tonnes de bétons et de ferrailage qui ne pourront être éliminés, ainsi que des espèces protégées menacées .

4 le démantèlement des parcs éoliens en fin de vie sera à la charge de qui ? du propriétaire foncier car la mini entreprise qui gère le parc se mettra en faillite même si elle est rattachée à un groupe, donc nous (contribuables locaux) devront en plus payer pour le

démantèlement, pourquoi elles louent le foncier plutôt que de l'acheter à 10 ou 100 fois le prix de la terre agricole, justement pour ne pas être propriétaire de ces parcelles sur lesquelles se trouvent leurs éoliennes ?

5 augmentations des prix de l'électricité pour financer les subventions sur l'éolien (projet de loi 2025) c'est l'ensemble des Français !

Les hauts de France sont devenus le dépotoir à éoliennes, il suffit de regarder les JT du 20h lors de nombreux reportages hors des HdF où l'on peut voir des panoramas filmés par drones et l'on y voit aucun parc éolien !

Comment nos politiques ont pu obliger EDF à acheter le MWh éolien à 90€ alors que celui du nucléaire est à 60€ du MWh, et lors des surproductions d'électricité en France quand sur le marché SPOT de l'électricité est à 0 € du MWh ou négatif, c'est comme toujours les particuliers qui payent le delta sur leurs factures d'électricité ! chercher l'erreur et cette erreur est généralisée à la politique de la France et son délabrement depuis 50 ans ->c est toujours facile avec l'argent des autres (contribuables) !

La bienveillance de nos élus locaux avec les promoteurs éoliens (une minorité qui emmerdent une majorité) ont permis ce désastre de forêts d'éoliennes sur notre territoire, sans compter aussi notre usine à gaz (méthanisation) qui je crois ne fonctionne pas. Pourquoi les lobbyistes éoliens n'iraient ils pas prospecter sur les secteurs huppés de la région Lilloise ? zone complètement vierge de parc éolien de Valenciennes jusqu' à Lille, mais on préfère la mettre chez les bouseux ou « les sans dents » (comme disait un ancien Président de la République !)

Les intérêts financiers de quelques-uns passent devant l'intérêt du citoyen !

Avant de déployer toujours plus d'éoliennes, il serait plus judicieux de fournir des panneaux solaires aux habitants, cela leur profiteraient directement sur leurs factures d'électricité et éviterait des couts pour le renforcement ou la construction de lignes HT ou THT ou de postes HT/THT (on élimine de la surface agricole).

Les forêts d'éoliennes poussent comme des champignons, mais afin d'assurer la stabilité du système électrique je ne vois toujours pas de nouveaux moyens de productions pilotés afin de compenser à MW équivalents, l'intermittence de cette énergie ...

Pour conclure : les administrés et locaux n'ont pas à subir la folie d'un élu local !

Trop d'éoliennes tuent les éoliennes, STOP on en a assez, Élus : foutez la PAIX à vos contribuables !